Image not found or type unknown

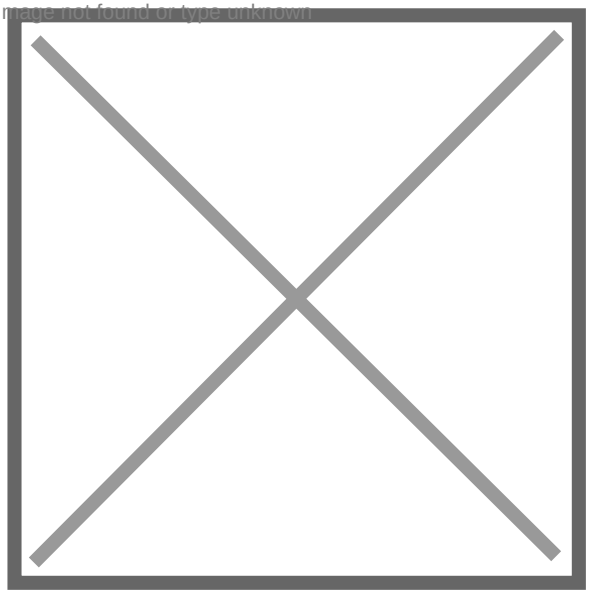

Maman épuise et juge pour enfant

Par **SONIANNA**, le **26/10/2014** à **13:25**

Bonjour.

Dois-je prendre un avocat pour me protéger ?
Cela fait 2 ans qu'un juge a mis une mesure d'aemo pour ma fille et un psy. A l'époque, j'avais un travail mais j'ai, cette année, dû cesser mon travail car épuisé.
J'ai, après ça, eu un probleme de sante (avc) et j'ai confie ma fille en internat.

Suite à une presion du psychologue, et une très grande fatigue, je souhaiterais savoir s'il est possible de cessser tout ? Je suis moralement épuisée.

Merci.

Par **Tisuisse**, le **27/10/2014** à **10:18**

Bonjour,

Vous protéger de quoi ? de qui ?

Quel âge a votre fille ? Le père s'occupe-t-il aussi de sa fille ?

Par **SONIANNA**, le **27/10/2014** à **11:19**

Bonjour et merci de bien vouloir s occupé de mon cad.
ma fille a 13ans et oui son pere s occupe d elle. Il en a la garde 1wk sur 2

Par **Janyal**, le **29/10/2014** à **16:21**

Bonjour Sonianna,

que souhaitez vous "arrêter" ? Je n'ai pas bien compris..
De quelles pressions du psychologue parlez-vous ?

Il faut expliquer davantage votre situation pour avoir des reponses et des conseils.

Bon courage à vous,

Par **SONIANNA**, le **29/10/2014** à **16:29**

Bonjour
Pendant 2ans j ai mit mes rtt dans les rdv psy + le choc d etre mis sous un juge pour enfant.
Maintenant j ai fais un avc mis ma fille en internat la recup 1 vendredi sur 2 et c est justement le rdv que tiens absolumen a avoir mon enfant (pas d autre choix c est le seul jour que j ai ma fille.)
Mais j explique je la recup par les transport en commun je ne peu pas avec la valise qui ai lourde prendre d aller d un point a l autre. Epuisant.
il impose que ma fille prenne le metro toute seule.
ca me plait pas, malgré l accord du pere.
puis je refuser.?
Peut il obliger consultation 2 fois par mois ?
Merci

Par **SONIANNA**, le **19/04/2016** à **19:51**

Bon apres 2 ans d internat, voila que ma fille souhaite vivre chez son pere.
Je souhaite savoir si je doi absolument prendre 1 avocat.
j accepte qu elle vive chez son pere j ai eu 1 avc trop de stresse tro . Et plu les moyen de subvenir a ses besoins.
mais quand ca ira mieux.
ne va t on pas me refuser sa garde ?
Pour avoir dit ok.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés